

DELIBERATION

COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-deux, le cinq octobre, à 14h30, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt et un septembre deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire à Garéoult sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Objet : Installation de nouveaux délégués

Délibération n° : 368-2022

Secrétaire de séance : Sophie LEMETER

Membres en exercice : 38

Membres présents : 23

Pouvoirs : 2

Excusés, absents : 13

Présents(es) :

Laurence BRULEY

Roger ANOT

Laetitia TREMOUILHAC

Denise REY

Marie-Pierre EMERIC

Henri BERGE

Michel GROS

Simone CALLAMAND

Jean-Claude HOOG

Mikaël SCHNEIDER

Carine PAILLARD

Christian BOUYGUES

Christian OLLIVIER

Patrice TONARELLI

Sophie LEMETER

Hélène VERDUYN

Virginie PHELIPPEAU

Josiane GALIZZI

Georges LUVERA

Jean-Michel CONSTANS

Suzanne ARNAUD

Sébastien BOURLIN

Didier RÉAULT

Pouvoirs :

Monsieur Robert DELEDDA, délégué de la commune de La Cadière d'Azur, a donné pouvoir à madame Hélène VERDUYN, maire et déléguée de la commune de Signes ;

Monsieur Jean-Yves DOLISI, délégué de la commune de Riboux, a donné pouvoir à madame Hélène VERDUYN, maire et déléguée de la commune de Signes ;

Excusés(es), absents(es) :

Monsieur Philippe SCHELLENBERGER, Monsieur Jacques PAUL, Monsieur Hervé THEBAULT, Monsieur Vincent AYALA, Madame Céline ROUSTAN, Monsieur Gilles-olivier PAYAN, Monsieur Claude FABRE, Monsieur Bruno AYCARD, Monsieur Marc LAURIOL, Madame Véronique MIQUELLY, Madame Jacqueline BOUYAC, Monsieur François de CANSON, Monsieur Christophe MADROLLE.

Etaient également présents :

Monsieur Alexandre NOËL, directeur du PNR de la Sainte-Baume

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de la Sainte-Baume,

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Garéoult du 29 septembre 2021,

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Signes du 17 juin 2022,

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Mazaugues du 22 juin 2022,

Vu la délibération du conseil municipal de la commune de Trets du 27 septembre 2022,

Le conseil municipal de la commune de Garéoult, par délibération du 29.09.2021, a procédé à la désignation des représentants titulaire et suppléant pour siéger au sein du comité syndical du Parc naturel régional de la Sainte-Baume comme suit :

Mme Marie-Pierre EMERIC, titulaire

M. Sébastien TRUC, suppléant

Le conseil municipal de la commune de Signes, par délibération du 17.06.2022, a procédé à la désignation du représentant suppléant pour siéger au sein du comité syndical du Parc naturel régional de la Sainte-Baume comme suit :

Mme Marie-Pierre DAMAGNEZ, suppléant

Le conseil municipal de la commune de Mazaugues, par délibération du 22.06.2022, a procédé à la désignation des représentants titulaire et suppléant pour siéger au sein du comité syndical du Parc naturel régional de la Sainte-Baume comme suit :

Mme Céline ROUSTAN, titulaire

M. Jean-Marie LACATENA, suppléant

Le conseil municipal de la commune de Trets par délibération du 27.09.2022, a procédé à la désignation des représentants titulaire et suppléant pour siéger au sein du comité syndical du Parc naturel régional de la Sainte-Baume comme suit :

M. Georges LUVERA, titulaire

M. Ludovic VIDAL, suppléant

A l'unanimité le Comité Syndical prend acte de la désignation des délégués énumérés ci-dessus :

Et les déclare installés dans leurs fonctions.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Président

The image shows a handwritten signature in blue ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Parc naturel régional de la Sainte-Baume' at the top and 'syndicat mixte' at the bottom, with a central emblem. The signature is written in a cursive style.

Michel GROS